



**RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU FONDS DE SOLIDARITE
ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT (FSID)
Au 30 octobre 2019**

Présenté à la 35^{ème} Session du COMCEC (Istanbul, 25 - 28 novembre 2019)

CONTEXTE

1. Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) a été créé aux termes d'une décision du Sommet extraordinaire de la Conférence islamique tenu à la Mecque, en Arabie Saoudite, en décembre 2005, avec le statut d'un fonds spécial au sein de la BID. Il a été procédé à son lancement officiel en marge de la 32^{ème} réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID, tenue les 29 et 30 mai 2007 à Dakar, au Sénégal.
2. Dédié au financement de projets et de programmes de réduction de la pauvreté dans les pays membres de l'OCI, le Fonds vise à promouvoir la croissance favorable aux pauvres, privilégier le développement humain, notamment les progrès dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi qu'à renforcer les capacités de production des plus pauvres et à leur assurer une source de revenus durables. Des mesures sont prises dans ce cadre pour mettre en place des financements destinés à la création d'emplois, offrir un accès aux marchés, notamment aux populations pauvres des zones rurales, et améliorer les infrastructures rurales et périurbaines de base. Ces objectifs sont directement liés aux Objectifs de développement durable (ODD). Le financement, octroyé à des termes concessionnels, est destiné en priorité aux 28 pays membres de la BID les moins avancés (PMMA).

OPERATIONS DU FSID

3. Les pays de l'OCI abritent encore près de 40% des pauvres dans le monde. S'il est vrai que les pays membres ont réalisé des avancées notables dans la lutte contre la pauvreté, durant les deux dernières décennies et que le nombre de pauvres y est passé d'environ 400 millions à 320 millions au cours de la période, au niveau mondial, ce chiffre qui était estimé à 2 milliards, est retombé à 700 millions. Cela signifie que le rythme de réduction de la pauvreté dans les pays membres est nettement inférieur à celui enregistré à l'échelle mondiale. En fait, plus de 50% de la population dans les pays membres vivent en-dessous du seuil de pauvreté, soit moins de 2 dollars des Etats Unis par jour.
4. Cette situation est évidemment inacceptable et les responsables du FSID sont conscients de la nécessité de réviser les modalités de fonctionnement du Fonds et de réfléchir à de nouvelles méthodes susceptibles de garantir un impact plus important et visible pour les pauvres des pays membres. Un certain nombre d'actions ont été entreprises dans cette perspective.
5. Le FSID est actuellement engagé dans une phase de révision en profondeur de ses activités et de son modèle opérationnel. Il entend ainsi renforcer sa position et son rôle au sein du Groupe de la BID, et accroître sa performance en matière de lutte contre la pauvreté dans les pays membres. Le Fonds veut orienter ses efforts vers un impact optimal et s'engager de manière plus active et efficace dans des alliances internationales de lutte contre la pauvreté afin de n'oublier personne pour la mise en œuvre du programme des ODD. Il s'efforce également d'accroître son efficacité et d'assurer sa viabilité financière, en veillant à améliorer sa visibilité et éviter les doubles emplois avec les activités opérationnelles et financières de la BID. Il est également procédé à une révision de la politique de placements afin d'améliorer les revenus du Fonds.

Orientation prioritaire vers les programmes axés sur l'impact

6. Le FSID a mis en place des mesures pratiques destinées à inverser la tendance consistant à mettre l'accent sur la taille et le nombre d'approbations de projets et mieux se concentrer sur les programmes axés sur l'impact. Il a ainsi approuvé, au cours du présent exercice, le premier projet en faveur du Mali entrant dans le cadre du "*Programme FSID-EAA pour l'inscription et le maintien à l'école d'enfants non scolarisés*". Celui-ci vise à apporter un soutien à 2,4 millions non scolarisés dans les

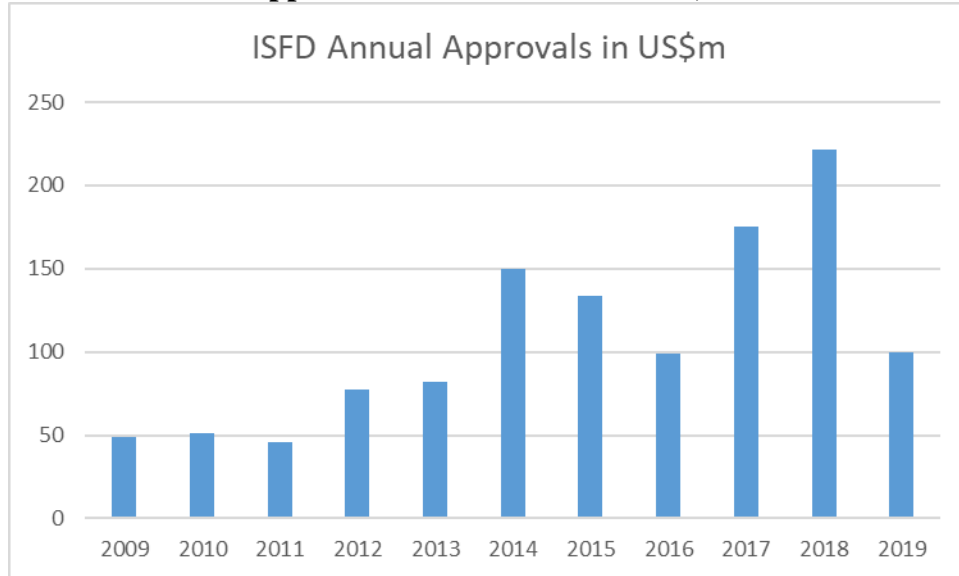
pays participants. Cette mesure ouvre la voie à la mise en œuvre du programme dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie comptant le plus grand nombre d'enfants non scolarisés dans leurs régions - Pakistan, Nigeria, Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire.

7. Des avancées notables ont également été obtenues dans le cadre du Programme de lutte contre la cécité évitable (AFAB), autre programme axé sur l'impact. L'AFAB est une alliance mondiale regroupant 32 partenaires, dont le but est la réalisation de 1,5 million d'opérations de la cataracte et 10 millions de consultations, ainsi que la distribution de lunettes, outre des services de renforcement de capacités. En sa qualité de partenaire chef de file, le FSID a réalisé 15.000 opérations de la cataracte et 60.000 consultations ophtalmologiques dans six pays, depuis le démarrage de ce programme, vers la fin 2018. Par ailleurs, des activités de renforcement de capacités ont été organisées en Turquie et en Tunisie, en faveur de jeunes ophtalmologues africains en provenance de 13 pays membres. Le coût total de l'AFAB est de 250 millions de dollars des Etats Unis et au regard du succès de ce programme, le Fonds projette d'élargir la couverture géographique, ainsi que d'intensifier la mobilisation de ressources, en recourant à des méthodes non-conventionnelles, notamment les plateformes de financement participatif ('crowd funding').

Accroître le volume des approbations du FSID

8. Le FSID a, en outre, approuvé un total de 7 projets et programmes en 2019, pour un montant de 105 millions de dollars. Conformément à la Politique de la BID en matière de réduction de la pauvreté, ces projets ont été axés sur des secteurs favorables aux pauvres, notamment l'approvisionnement en eau, la santé, l'éducation et le développement rural. Le Conseil d'administration du Fonds a également décidé d'affecter 30% du capital libéré à des projets susceptibles d'avoir un impact important sur la réduction de la pauvreté, à travers une approche "WAQF/Fiducie pour le développement". Le premier projet entrant dans ce cadre - "le Fonds d'autonomisation économique du Peuple palestinien", d'un montant de 500 millions de dollars, a donné lieu à une contribution de 52 millions de dollars du FSID.
9. Le graphique ci-après montre la progression du montant des approbations du FSID en faveur de projets, pour la période 2009-2019.

Approbations annuelles du FSID, en millions USD



Renforcement des partenariats pour la mobilisation de ressources

1. Pour les activités de mobilisation de ressources, le FSID a adopté une nouvelle approche, davantage axée sur le secteur privé et les partenaires non-publics. A ce titre, il a mis en place un Fonds d'investissement Ihsan Waqf (IWIF), un outil innovant en matière de mobilisation de ressources, devant lui permettre de collaborer avec les donateurs s'appuyant sur le concept et les principes du Waqf (dotation islamique). Le premier IWIF a été approuvé en faveur d'Al-Quds, avec un capital cible de 100 millions de dollars, auquel le FSID doit contribuer à hauteur de 20 millions de dollars. Le FSID est également sur le point de mettre en place un IWIF auprès d'*Investcorp*, à Bahreïn, pour un montant de 250 millions. La création de fonds similaires dans d'autres pays membres est également envisagée.
2. Le Fonds de solidarité islamique pour le développement a également créé le Sukuk Waqf liquide (sigle anglais : CWS) un produit innovant qu'il cherche à mettre en place, en partenariat avec des institutions financières qualifiées, dans le cadre de ses efforts mobilisation de ressources en faveur de la réduction de la pauvreté. Il se propose ainsi de procéder à une émission de CWS à hauteur de 1 milliard de dollars, la première émission de 100 dollars concernant des organisations malaisiennes.

L'Annexe 1 fournit des informations plus détaillées sur les programmes axés sur les résultats, tandis que l'Annexe 2 livre les résultats de 6 projets/programmes déjà réalisés.

Revenu du FSID

3. Le FSID est tenu d'investir toute partie de son capital et de son bénéfice non distribué n'étant pas immédiatement requise pour le financement de ses opérations, afin de générer des revenus pouvant être utilisés pour financer les projets et les programmes. S'agissant d'un Waqf (d'un fonds fiduciaire), le capital libéré du Fonds n'est pas utilisé pour ses activités opérationnelles. Afin de maximiser le revenu, les liquidités ne sont maintenues que dans la mesure nécessaire pour faire face aux besoins immédiats de liquidités du Fonds et en ce qui concerne les engagements non-décaissés sur le court terme. Toutes les ressources en capital sont investies conformément aux dispositions prévues par la Politique du placement du Fonds. Sur un montant de 10 milliards de dollars des Etats Unis approuvé au titre du capital, la part libérée, à la fin octobre 2019 se chiffrait à 2,585 milliards de dollars. Selon les prévisions, le revenu net du FSID en 2019 devrait s'établir à 86,32 millions de dollars des Etats Unis, contre 84,22 millions en 2018.
4. Le Fonds de solidarité islamique pour le développement a lancé plusieurs initiatives destinées à renforcer ses interventions dans les pays membres, en faisant en sorte d'investir une partie de ses ressources en capital dans des projets et programmes de réduction de la pauvreté, ainsi qu'indiqué plus haut.
5. Il s'attelle à mettre au point un nouveau cadre de Politique de placement devant guider la répartition des actifs. Ladite politique se fonde sur les objectifs du Fonds et ses perspectives de dépenses futures. Elle fait également appel à un mode de répartition stratégique des actifs, fixant un niveau cible pour les différentes catégories d'actifs, dans l'objectif global d'une amélioration du rendement des placements du Fonds.

Annexe 1

Nouvelles initiatives du FSID en matière de Programmes

1. Le Programme FSID-EAA pour l'inscription et le maintien à l'école d'enfants non scolarisés (2018-2021)

Ce programme a été conçu et développé en partenariat avec *Education Above All* (EAA), un organisme du Qatar. Il vise au déploiement de modules alternatifs d'apprentissage rapide en vue d'attirer, d'inscrire et de maintenir à l'école des enfants non scolarisés provenant de divers milieux populaires, notamment ceux confrontés à des situations de conflit ou les enfants handicapés ou ayant des besoins spéciaux, dans le but de leur assurer une éducation de base de qualité. Le Mali, le Nigeria et le Pakistan ont été retenus pour la première phase du programme.

Le programme repose sur trois principes : (i) le recours à un mécanisme de cofinancement novateur, permettant d'offrir des ressources concessionnelles supplémentaires aux pays membres; (ii) l'élargissement de la participation des acteurs non-étatiques à la prestation de services éducatifs, sur la base de leur expertise et de leur disponibilité à partager les connaissances en vue de renforcer les capacités nationales ; (iii) la recherche d'une éducation inclusive et de qualité, par des interventions ciblées sur les enfants déscolarisés vivant dans des zones de conflit et/ou au sein de communautés défavorisées dans des régions éloignées.

En avril 2018, le Conseil d'administration avait approuvé en faveur de ce programme un montant de 100 millions de dollars sur deux ans (2018 and 2019), pour un coût total estimé à 375 millions de dollars. D'autres donateurs et ONG/partenaires multilatéraux verseront des subventions à hauteur de 127 millions de dollars. Les contributions en nature attendues des gouvernements concernés sont estimées à 148 millions. Pour le FSID, cela représente un effet de levier de 1:2,75.

2. Le Fonds 'Lives and Livelihood Fund LLF' (2016-2020)

Le programme LLF a été mis en place en septembre 2016 par la BID, dans le cadre d'un partenariat avec l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, le FSID et la Fondations Bill et Melinda Gates. Par la mise en commun des subventions accordées par les donateurs et des prêts à partir du capital ordinaire de la BID, le Fonds *Lives and Livelihoods* peut offrir aux pays membres à faible revenu un financement concessionnel destiné à des projets de développement essentiels.

Sur une période de cinq ans, cette facilité permettra à la BID de mettre à disposition, à des conditions concessionnelles, un financement ordinaire à hauteur de 2 milliards de dollars des Etats Unis, permettant de faire face aux problématiques liées à la pauvreté, aux

maladies infectieuses, aux soins de santé primaire, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, ainsi qu'aux infrastructures rurales, dans les pays membres de la BID. Quarante-vingt-quinze pour cent des ressources du LLF ciblent les pays membres les moins avancés (PMMA) et une partie des pays membres non-PMMA abritant une forte concentration de pauvres.

L'exécution du programme a démarré en 2016 et il a été procédé à la mise en place d'un comité d'évaluation d'impact (CEI) et d'un comité d'examen technique. A la date d'aujourd'hui, un montant total de **606 millions de dollars** a été approuvé au titre de projets dans le cadre de ce programme, pour un coût total de **724 millions de dollars**. Ces approbations se répartissent entre le secteur de la Santé (40%) et celui de l'Agriculture et des Infrastructures (60%), pour des projets au Burkina Faso, au Cameroun, à Djibouti, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Maroc, au Niger, au Nigeria, au Sénégal, au Soudan, au Tadjikistan et en Ouganda. L'effet de levier obtenu par le FSID au titre du Fonds LLF est de 1:18.

3. L'Alliance pour la lutte contre la cécité évitable - AFAB.2 (2018-2022)

Considérant l'impact important obtenu sur la vie des populations durant la première phase de mise en œuvre de ce programme, le FSID et d'autres donateurs et partenaires ont convenu de mettre en place la seconde génération du programme de l'Alliance pour la lutte contre la cécité évitable - AFAB-2. Celle-ci vise à assurer des services de soins oculaires complets, abordables et durables dans 12 pays (Burkina Faso, Tchad, Guinée, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée Bissau, Mauritanie, Mali, Mozambique, Comores, Niger et Togo). De plus, outre la cataracte, cette seconde génération prend en charge d'autres pathologies oculaires évitables, notamment le glaucome, la rétinopathie et autres.

En **février 2017**, le Conseil d'administration du FSID avait approuvé une contribution de **5 millions** de dollars sur 5 ans, en faveur de ce programme. Alors que, pour les ressources devant être mobilisées par l'Alliance sur 5 ans, l'objectif avait été initialement fixé à 25 millions de dollars, le montant réel des engagements avait atteint **251 millions de dollars**. L'annonce officielle de l'Alliance a fait l'objet de signature par 32 donateurs et partenaires, en avril 2018. Ce programme dégage, en termes de mobilisation de ressources, un **effet de levier de 1:49**.

Une plateforme de financement communautaire (crowdfunding) a été mise au point et lancée en 2018 par *ETHIS Malaysia* afin de mobiliser auprès du public des ressources destinées au programme.

4. Le Programme de bourses en faveur des PMMA (2018-2027)

Le programme de bourses du Fonds s'ajoute à celui de la Banque islamique de développement. Il a pour objectif de permettre à des jeunes, filles et garçons, des PMMA, disposant du talent nécessaire mais sans moyens, la possibilité de poursuivre des études

universitaires ou de bénéficier d'une formation professionnelle, afin de pouvoir contribuer au développement de leur pays/communauté d'origine.

Le Conseil d'administration a approuvé, en **mai 2017**, une contribution de **10 millions de dollars** sur 10 ans, soit 100% du coût total de ce programme.

5. Le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation - STI

Le Fonds de la BID pour la Science, la Technologie et l'Innovation a été créé en juillet 2017, avec un objectif initial de capital de **500 millions de dollars**. Son capital est constitué par les contributions de la Banque, des pays membres et non-membres, ainsi que d'autres entités, institutions, fondations et personnes physiques et morales des pays membres et non membres.

L'objectif global du fonds est de (i) soutenir le monde musulman par le biais de l'innovation, notamment l'innovation sociale, pour faire face aux grands défis du développement, (ii) faciliter la commercialisation de la technologie développée, grâce à un partenariat soutenu entre chercheurs et entrepreneurs des pays membres et non-membres de la BID, pour un impact socioéconomique optimal, (iii) encourager les pays membres à entreprendre des activités communes pouvant favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat, par le recours à la science et la technologie; (iv) Promouvoir la continuité et l'accès aux différentes composantes de la chaîne de financement comme les fonds providentiels, durant les premiers stades et les fonds de couverture, aux étapes ultérieures, afin de permettre aux PME innovantes de développer leurs idées et créer un nouveau marché; (v) Disposer d'une source stable et prévisible de financement, un élément essentiel pour le développement de la STI.

Le Conseil d'administration du FSID a approuvé une enveloppe de **100 millions de dollars** pour ce programme, un montant correspondant à celui approuvé par la BID. Selon les attentes, cette contribution du FSID devrait permettre de mobiliser le solde de 300 millions de dollars restant, afin d'atteindre le capital cible du Fonds (500 millions de dollars). Ce résultat traduit un effet de **levier de 1:4**.

6. Le Programme de la Coalition pour mettre fin à la fistule obstétricale (2018-2030)

Le but visé par ce programme est d'améliorer la santé maternelle, en s'attaquant à la fistule obstétricale et en contribuant à son élimination à l'horizon 2030. Ce programme permettra de : (i) prévenir de nouveaux cas de fistule obstétricale, (ii) traiter les femmes souffrant de cette maladie, (iii) accroître la disponibilité de services de réhabilitation, (iv) fournir un encadrement et un suivi aux femmes ayant bénéficié de soins grâce au programme, pour une réinsertion économique et sociale. Ce programme sera mis en œuvre en Afghanistan, au Pakistan, en Sierra Leone, en Somalie et en Gambie.

Le Conseil d'administration a approuvé, en mai 2017, une enveloppe de 5 millions de dollars sur 5 ans, destinée à ce programme. Son coût total est de 40 millions de dollars et la contribution du Fonds sera mise à profit pour mobiliser le solde de 35 millions auprès de sources extérieures durant la période du programme, d'où un effet de levier de 1:7.

7. Le Programme de renforcement des ONG

Ce programme a pour objectif de contribuer à réduire la pauvreté dans les pays membres de l'OCI, en œuvrant à renforcer les organisations non-gouvernementales/organisations de la société civile, pour leur donner les moyens de lever des fonds sur le marché local et international, afin d'améliorer leur prestation de services sur le terrain. Les principaux résultats visés sont les suivants : (i) permettre à 15.000 réfugiés et orphelins d'avoir accès à une éducation de qualité et au développement de compétences utiles ; (ii) ouvrir à 3.000 familles à faibles revenus l'accès à des moyens de subsistance, grâce à des activités génératrices de revenus ; (iii) renforcer les capacités de 500 ONG/OSC.

Le coût du programme est estimé à **40 millions de dollars** et le FSID prévoit d'y participer à hauteur de **10 millions** sous forme de subvention, sur une période de **10** ans. L'effet de levier attendu est, par conséquent, de **1:3**.

8. Le Fonds d'investissement IHSAN Waqf (IWIF) auprès des banques :

Le Conseil d'administration du FSID a approuvé, en **novembre 2017**, le concept de la création d'un fonds IWIF auprès de banques commerciales. Il s'agit d'un outil innovant de mobilisation de ressources que le FSID cherche à mettre en place, grâce à une collaboration avec des institutions financières hautement qualifiés, dans le cadre de ses efforts de mobilisation de ressources destinées à la lutte contre la pauvreté. Plutôt qu'un fonds d'investissement sous une forme conventionnelle, l'IWIF fait appel au concept et aux principes du Waqf (dotation islamique) qui font que la contribution du mécène (le principal) est préservée et tout est mis en œuvre afin de générer un revenu à partir du placement. La contribution du FSID à l'IWIF est de 20% (contre 80%), ce qui dégage un effet de levier minimum de **1:4**.

Les fonds IWIF faisant actuellement l'objet d'une mise en place sont les suivants :

- a) **l'IWIF destiné à Al Quds auprès d'une banque de la région du Golfe; l'objectif est fixé à 100 millions de dollars ;**
- b) **l'IWIF auprès d'Investcorp à Bahreïn (objectif : 150 millions de dollars**
- c) **D'autres IWIF** sont en cours de négociation avec des banques au Koweït, en Malaisie et aux Emirats Arabes Unis.

9. Le Sukuk Waqf liquide

Le Sukuk Waqf liquide (sigle anglais : CWS) est une méthode innovante que le FSID

cherche à mettre en place, en partenariat avec des institutions financières qualifiées, dans le cadre de ses efforts de mobilisation de ressources pour la réduction de la pauvreté. Le concept du Sukuk Waqf liquide avait été approuvé lors de la 60ème réunion du Conseil d'administration du Fonds, en **février 2018**. Sur la base du modèle proposé, le FSID visera un objectif de 1 milliard de dollars de CWS, devant faire l'objet d'une émission par étapes successives, à commencer par une tranche de 100-200 millions. Il se propose d'émettre des Sukuk Waqf liquides à hauteur de **1 milliard de dollars**, la première émission de **100 dollars** étant avec des organisations malaisiennes, selon le règlement de *Bank Negara*.

10. Le Programme d'autonomisation économique global (GEEP)

Le Fonds de solidarité islamique pour le développement a élaboré ce programme pour être en mesure d'investir une partie de son capital libéré dans des projets ayant un impact socioéconomique important pour les communautés défavorisées et visant les objectifs suivants :

- l'affectation de ressources plus importantes à la lutte contre la pauvreté ;
- les investissements dans des projets compatibles avec la politique stratégique du Fonds;
- le renforcement de l'impact et de la portée des projets financés par le FSID.

Au titre de ce projet, le FSID affectera 30% de son capital à la mise en place du GEEP (850 millions de dollars). Le coût total du programme est estimé à 4 milliards de dollars, l'effet de levier prévu étant de 1:3.7